



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E112706

VALABLE JUSQU'AU 19/09/2025

ÉDITÉ LE

08/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2007 B 2577

Siret : 501 097 364 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4746843

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 167179235 K 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 167179235 K 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : SOCIETE OTT

1 IMPASSE DE LA FORET NEUBOURG
67350 DAUENDORF

Téléphone : 03 88 90 37 51

Portable :

Site Internet :

E-mail : thierry@societe-ott.fr

Fax :

Responsabilité légale :

OTT THIERRY GÉRANT / OTT CHANTAL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE
OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/06/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/05/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	19/10/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/05/2022
o Chaudière bois	08/07/2021
o Poêle ou insert bois	19/10/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	19/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.